



## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 4 octobre 2021, à l'adoption des règlements suivants :

- règlement n° 295-2021 intitulé *Règlement établissant le programme d'aide financière pour la rénovation de façades et d'enseignes et pour le verdissement des cours avant ;*
- règlement n° 002-24-2021 intitulé *Règlement de perception relatif à l'entretien des barrages.*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : [greffe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:greffe@ville.lavaltrie.qc.ca)

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 5 octobre 2021.

---

Marie-Josée Charron, greffière